

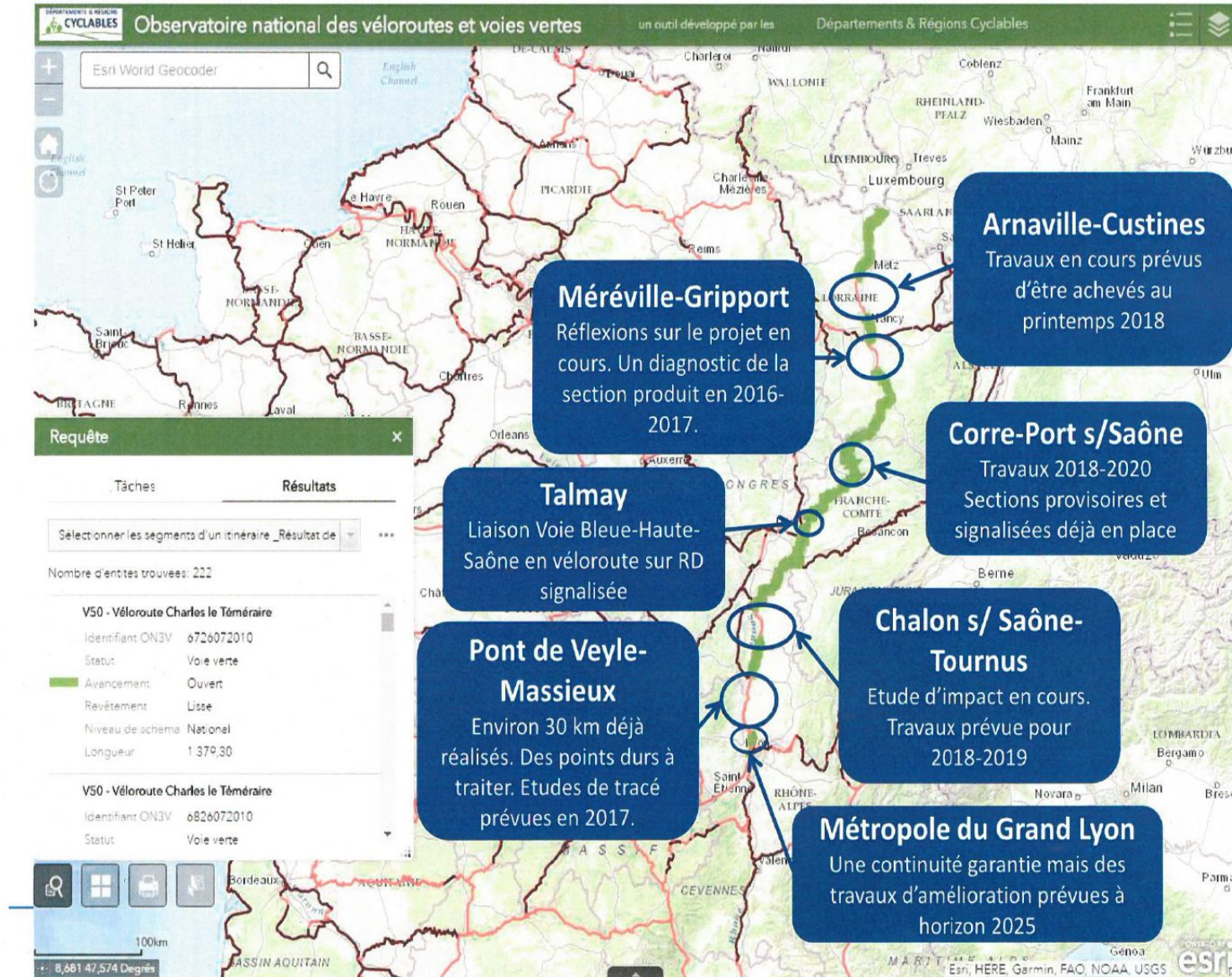


Commission Economie et Tourisme
Lundi 14 mai 2018 - 20h - Tantonville

ECONOMIE

- Avancé des travaux sur la V50
- Elaboration d'un Schéma de Coopération Economique à l'échelle de la Multipôle Sud Lorraine
- Point sur le FISAC : Report du CoPil de mai
- Bilan des Moissons de l'Emploi et du Printemps de l'Eco
- Préparation du Forum des Entreprises de juin
- Marché de producteurs locaux de Vézelize
- Schéma de développement touristique de la Maison du Tourisme
- Réflexion sur le tourisme sur la CCPS * *ce point a été demandé par les membres lors de la dernière commission*
- Questions diverses

V50 : TRACÉ ET AVANCEMENT



La V 50 : un projet à déployer et à valoriser

A l'échelle inter régionale

- La V50 traverse trois régions (Rhône-Alpes Auvergne, Bourgogne Franche-Comté et Grand Est) et huit départements et s'inscrit dans un contexte transfrontalier.
- Sa réalisation doit être menée en cohérence avec une stratégie globale de valorisation de l'ensemble de l'itinéraire.



A l'échelle départementale

Un travail spécifique est à mener à cette échelle en lien avec tous les partenaires concernés (EPCI, associations, acteurs du tourisme, VNF) pour déployer des services et des actions visant à renforcer l'attractivité de l'itinéraire et « fixer » quelques jours ses usagers.

Les réflexions menées à cette échelle permettront **d'alimenter le comité d'itinéraire en matière de propositions pour la valorisation du projet.**

V 50

Situation actuelle et perspectives

La V50 est la plus stratégique à ce jour car :

- Elle constitue un des axes privilégiés nord-sud pour les éco-touristes.
- Elle est réalisée sur la majeure partie de son tracé.

La principale partie restant à réaliser est en Meurthe-et-Moselle.

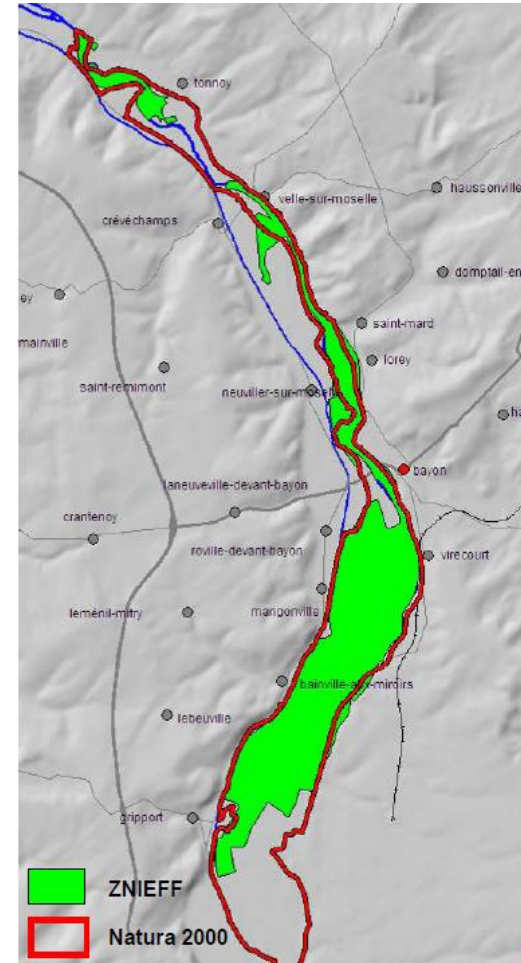
(section entre Méréville et Gripport soit 27 km environ)



La section de V50 Méréville Gripport (27 km environ)

L'enjeu de la continuité de l'itinéraire

- Cette section permettra d'assurer la **continuité de l'itinéraire depuis l'Europe du Nord jusqu'à la vallée du Rhône**
- Elle concerne **4 EPCI qui n'ont pas à ce jour les moyens techniques et financiers** nécessaires pour porter la maîtrise d'ouvrage de cette opération
- **Elle parcourt des sites extrêmement contraints** (Natura 2000, ZNIEFF, réserve naturelle régionale de la Moselle, ...)
- Dossier FEADER déposé
- Fin des travaux en 2020/2021
- Le coût global est estimé à **3,8 M€ HT**



La section de V50 Méréville Gripport (27 km environ)

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Actions	2018				2019				2020				2021			
	TR1	TR2	TR3	TR4	TR1	TR2	TR3	TR4	TR1	TR2	TR3	TR4	TR1	TR2	TR3	TR4
Bouclage de la V50																
Mise en place groupe de pilotage																
Etude de maîtrise d'œuvre (*)																
Etude d'impact																
diagnostics techniques et aménagements ouvrages dart																
diagnostics consolidation berges																
Frais divers																
Travaux infrastructures																
Mise en place signalétique																
Demandes de subvention (ETAT, FEADER, REGION)(***)																
Procédure loi sur l'eau																
Projet de développement territorial associé																
Mise en place groupe de pilotage																
Etude de valorisation touristique de la V50																
Etat des lieux des circulations douces sur les terriores en lien avec les EPCI																
Idendification des potentiels territoriaux (circuits et itinéraires secondaires de découvertes)																
Cartographie départementale des circulations douces																
Signalétique des itinéraires secondaires																
Equipements des itinéraires (supports informatifs et pédagogiques)																
Demandes de subvention (ETAT, FEADER, REGION)																

Préparation	
Consultation	
Etude	
Réalisation	



Le Comité d'Itinéraire

Formation qui élabore, construit et porte le projet d'itinéraire cyclable

Rôle : définit le projet commun, détermine les modalités pratiques de sa gouvernance, de son animation et du déroulement des travaux, veille aux réalisations des actions prévues et évalue la mise en œuvre de la stratégie commune.

Décision 1 | Débat et vote : mise en place d'un Comité d'itinéraire de la V50 au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de trois ans



LES SIGNATAIRES

Collectivités : Conseils régionaux, départementaux, métropoles, intercommunalités maitres d'ouvrage.

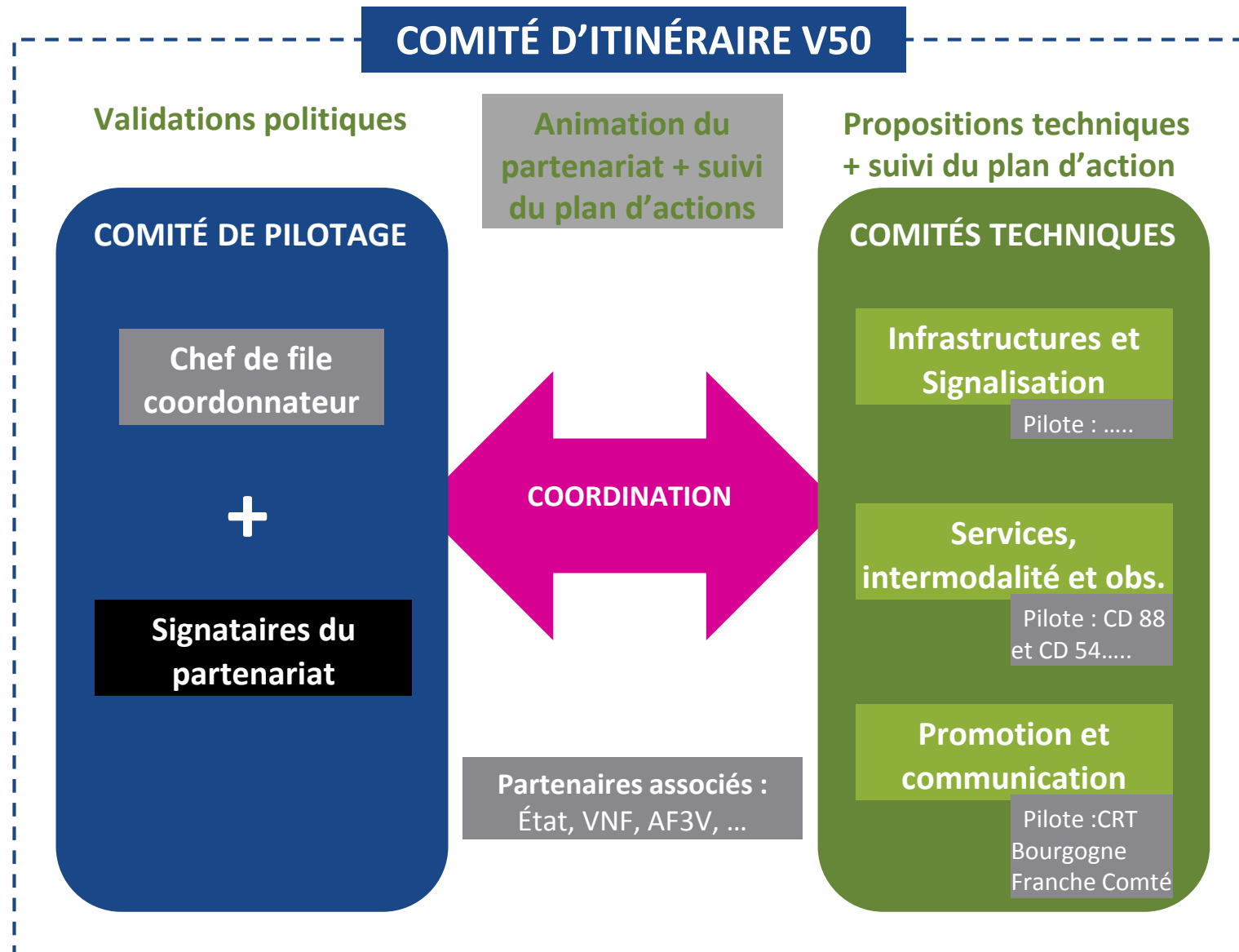
Organisme de tourisme (si la collectivité le souhaite) : CDT, CRT, OT dépendant d'une intercommunalité maitre d'ouvrage

Voies Navigables de France : partenaires de plein droit

Partenaires associés non signataires de la convention : l'État à travers la DIRRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, l'AF3V, ...

Décision 2 | Débat et vote : validation des signataires de la convention de partenariat.

Les instances de gouvernance



COMITÉ D'ITINÉRAIRE V50

**Chef de file
coordonnateur**

Chef de file : DEPARTEMENT DE HAUTE SAONE

Mode de désignation : par les membres du comité de pilotage.

Rôle : assure le suivi administratif et financier du projet, est le responsable opérationnel de la mise en œuvre du plan d'actions pluriannuel, est le responsable de la coordination, préside le comité de pilotage et représente le comité d'itinéraire.

Engagement : pour la durée de la convention (3 ans).



COMITÉ D'ITINÉRAIRE V50

Comités techniques et thématiques

Organes techniques

Rôle : définissent collégalement des propositions d'actions à soumettre au comité de pilotage, développer les outils communs de la véloroute.

Composition : correspondants métiers des partenaires, coordination, membres associés si cela est jugé pertinent.

Comitologie : au moins 2 réunions par an.

Thématiques :

1. Infrastructures et signalisation
2. Services, intermodalité et observation
3. Promotion et communication

Propositions techniques
+ suivi du plan d'action

COMITÉS TECHNIQUES

Infrastructures et
Signalisation

Services,
intermodalité et obs.

Promotion et
communication

Convention de partenariat

CONVENTION DE PARTENARIAT

Multipartite

Circuit de signature assez complexe

Bipartite

Souple
Réduit le partenariat aux collectivités

Tripartite CD 54/MMT

Souple mais 3 signataires par convention
Incarné le partenariat infra+tourisme

Engagement des signataires

- Engagement à participer financièrement
- Engagement à participer aux instances de gouvernance du comité d'itinéraire
- Engagement à appliquer localement les décisions prises à l'échelle du comité d'itinéraire
- Engagement à diffuser et à faire connaître le projet
- Convention avec CD54, MMT et département de la Haute Saône en juin

Plan d'actions et budget

Axe 1 : Infrastructures et signalisation

- Améliorer la connaissance de l'itinéraire
- Garantir la continuité de l'itinéraire
- Assurer l'homogénéité de la signalisation
- Assurer l'homogénéité de service des infrastructures annexes

Axe 2 : Services et intermodalités

Mieux connaître les points forts touristiques de la V50

- Qualifier une offre spécialement adaptée aux cyclistes le long de l'itinéraire

Axe 3 : Communication et promotion

- Mobiliser le réseau des partenaires et prestataires pour susciter l'appropriation de la marque par les différents acteurs
- Développer la notoriété de l'itinéraire auprès du grand public
- Promouvoir la V50 auprès des tour-opérateurs, agences réceptives et de la presse spécialisée



Plan d'actions et budget

Axe 4 : Observation

- Observer la fréquentation quantitative
- Suivre la fréquentation qualitative

Axe 5 : Coordination

- Doter la coordination de moyens humains

Plan d'actions et budget | 2018-2020

DEPENSES

AXES	MONTANTS
Axe 1 : infrastructures et signalisation	15 000€
Axe 2 : services et intermodalités	Coordination
Axe 3 : communication et promotion	165 000€
Axe 4 : observation	50 000€
Axe 5 : coordination	240 000 €
TOTAL	470 000€

TOTAL / AN

156 667€ / an

Participations financières

Type de financeur potentiel	Montant/Collectivité /an	Nombre concerné par La V50	Projection de recette à la hausse
Régions	15 000 €	3	45 000 €
Départements	10 000 €	7	70 000 €
Métropoles	10 000 €	2	20 000 €
Communautés d'agglomération / urbaine	5 000 €	7	35 000 €
Communautés de Communes	1 000 €	7	7 000 €
TOTAL			177 000 €/an

IDENTITE DE LA V 50

Les logos signalétiques sont différents des **logos généraux** présentés lors du Comité de Pilotage. Ils sont destinés à être apposés sur les panneaux directionnels.

Une proposition est en cours d'élaboration.



ZOOM SUR AXE 2 : SERVICES ET MODALITES

Propositions :

1- Définir les principaux POI à faire remonter par les SIT

- Choix des critères
- Avis des SIT Grand Est
- Mini diagnostic
- Carto de la V50 avec POI sur le département et la Lorraine avec coordonnées GPS
- Si possible, renseignements de la fréquentations sur des sites majeurs sur l'axe
- Label accueil vélo
- Recensement des évaluateurs sur l'ensemble du parcours

Questions à faire remonter :

- Appel à candidature pour ce sous groupe au niveau de l'ensemble de l'itinéraire
- Comment est fait le lien avec l'observation de la clientèle notamment pour anticiper les besoins?



Schéma de développement économique

Objectif: Favoriser le développement des échanges d'informations

Permettre l'émergence de nouvelles coopérations

Organiser des actions au service d'une meilleure connaissance des problématiques d'accueil des entreprises, de la dynamisation des sites économiques et du marketing territorial

Préciser les besoins et les attentes des outils d'ingénierie et de coopération

Réunion de travail du 14/05/2018: Elaboration d'une feuille de route

- Fort besoin d'échange d'expérience avec le maintien du réseau des développeurs
- Echanger des informations et des bonnes pratiques sur la gestion des zones d'activités quelque soit leur taille
- Poursuite du développement en et hors des ZAE (travail à distance, coworking, cellule, ecopark,
- Connaissance des nouvelles opérations
- Faire un diagnostic des zones avec des profils types: étude des besoins, spécialisation des zones,...
- Pour les plus grosses collectivités: groupement de commande et réflexion commune pour les zones limitrophes.
- Mettre en place des études communes sur des thématiques partagées (Ex: Numérique)
- Mettre en place des moyens et outils spécifiques pour des missions de veille et benchmark (veille, méthode spécifique)
- Définir des sujets d'expérimentation et voir l'intérêt (échange intercommunautaire ou métropole)

Volonté politique: Valoriser les actions entreprises – Entrer dans le concret.

Suite au désistement de certains dossiers (2 restaurants vendus, un dossier dont les pièces n'ont pas été communiquées,...), le nombre des 5 dossiers nécessaire à la programmation d'un comité de pilotage n'est pas atteint; le comité de pilotage initialement prévu mai est donc reporté.

N'hésitez pas à faire de publicité pour le FISAC autour de vous !

Visite de l'Entreprise Avenir Agro



Atelier de sensibilisation à la création d'entreprises



Bilan du Printemps de l'Eco

Visite de la CAL de Ceintrey



Visite de l'entreprise Pauchard à Roville



Visite de la ZAE de Champ le Cerf à Neuves Maisons

Le site est complètement intégré à la commune de Neuves Maisons. Il s'agit d'une ancienne friche industrielle des années 80 en bordure de voie ferrée réhabilitée à partir de 2003. Aujourd'hui, la zone compte 13 établissements et 100 emplois.



Mercredi 20 juin 2018 – 18h – 19h30 suivie d’un apéritif dinatoire

ODJ définitif– Il sera élaboré jeudi 17/05 à 17h lors d’une réunion partenariale.

A faire:

- Finaliser le visuel
- Valider le buffet
- **Démarcher les entreprises**
- Envoyer les invitations
- **Etre présent lors de la soirée pour donner un coup de main: passer le micro, prendre des photos, mettre en place le fléchage dans le village, installer table et chaises en amont, aider à ranger après la soirée...**

Démarchage:

- Par secteur géographique => Membres de la Commission
- Par grosses entreprises => Président
- Phoning pour certaines entreprises => CCPS

Marché des producteurs de Vézelize


Le premier marché s'est déroulé le **samedi 14 avril 2018**. Les organisateurs et producteurs étaient très satisfaits.



Schéma de développement touristique de la Maison du Tourisme

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE

Planning	Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout				Septembre				Octobre							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29			
PHASE 1 - Diagnostic prospectif et définition d'une stratégie partagée																																
<i>Diagnostic partagé de l'offre touristique du territoire et de ses potentialités</i>																																
Etat des lieux offre touristique : collecte documentaire et visites terrain / entretiens																																
Etat des lieux : sondage/enquêtes d'opinion en ligne (traitement des données inclus)																																
Analyses et compléments (étude comparative, analyse SWOT/FFOM - Force/Faiblesse/Opportunités/Menaces)																																
<i>Définition de la stratégie commune de développement touristique</i>																																
Identification des axes stratégiques pour le développement touristique, et des orientations et objectifs touristiques à court, moyen et long termes																																
Atelier participatif de co-construction de la stratégie																																
PHASE 2 : Décliner un plan d'action opérationnel priorisé																																
Elaboration du plan d'actions																																
Présentation du plan d'actions au COPIL																																

 Réunion de COPIL et/ou COTECH